

Rentrée : Le ministère durcit légèrement le protocole

4-5 minutes

22 avril – Mis à jour à 19h00- Alors que l'épidémie n'a pas réellement régressé, l'Education nationale maintient les dates de réouverture des établissements. Lors d'un échange avec les syndicats, puis lors d'une intervention le 22 avril, le ministre a annoncé quelques améliorations du protocole sanitaire. Cela concerne surtout la fermeture des classes dès le 1^{er} cas de covid. Dans 15 départements, les plus exposés, les collèges passeront en demi jauge dès le 3 mai. Celle-ci reste la règle dans tous les lycées. Rien de neuf par contre en ce qui concerne la vaccination des enseignants, le maintien des examens ou l'aération des cantines et des salles de classe.

Fermeture au 1^{er} cas de covid



"Le pic de la 3^{ème} vague semble derrière nous", affirme J Castex le 15 avril pour annoncer la réouverture des écoles dès le 26 avril et le retour des élèves du 2^d degré dès le 3 mai. La semaine du 26 au 3 dans le second degré reste en distanciel. "Il y a eu des problèmes dans certaines parties de la France mais ces problèmes ont été vus avec les régions", explique JM Blanquer en faisant allusion aux nombreuses pannes de la semaine du 5 au 12 avril. "Ma classe à la maison a été renforcée dans des grandes proportions".

Mais dans le premier comme dans le second degré, la principale

mesure est le rétablissement de la fermeture des classes dès le 1^{er} cas de covid quelque soit le variant du virus. Cela s'accompagne de la consigne dans le 1^{er} degré de ne pas accepter les élèves des enseignants on remplacés, une situation fréquente qui accélère le brassage des élèves et le partage du virus.

Demi jauge dans certains collèges

Dans le second degré, les lycées restent à demi jauge à partir du 3 mai, ce qui ne veut toujours pas dire obligatoirement demi-groupes. Le principal changement concerne les collèges. Dans les 15 départements au plus fort taux d'incidence (Nord, Aisne, Oise, les départements franciliens, la Sarthe, la Loire, le Rhône et les Bouches du Rhône), les collèges passeront eux aussi en demi jauge.

La campagne de tests sera réactivée. Dans le premier degré, les tests salivaires seront plus nombreux pour atteindre 600 000 par semaine d'ici quelques semaines. Dans les collèges des tests salivaires seront aussi déployés. Le personnel des écoles, collèges et lycées aura accès à deux auto tests par semaine. Dans les lycées, les élèves bénéficieront d'auto tests une fois par semaine. Ces auto tests seront faits dans les établissements par le personnel de santé scolaire et des "volontaires" qui restent à déterminer. On ne sait pas non plus comment seront organisées précisément ces séances de tests.

Rien sur la vaccination des enseignants

Sur les autres points, rien ne change. La vaccination des enseignants reste limitée aux plus de 55 ans comme pour l'ensemble de la population. "On continue à travailler à des étapes de vaccination pour les professeurs" a dit JM Blanquer. "Nous recrutons 5000 remplaçants" a dit le ministre sans donner davantage de détails.

Rien non plus sur l'aération des salles de classe et la pose de capteurs de CO2. Rien sur l'aménagement des cantines qui vont rester des points noirs dans le 1^{er} degré comme dans les collèges qui ne seront pas en demi jauge.

Rien de neuf non plus sur les examens. Les épreuves du bac et du brevet sont maintenues. En BTS, les épreuves sont aussi maintenues mais des oraux de rattrapage auront lieu en juillet.

"Quelques mesures ont été prises mais la question des cantines et de la vaccination continuent à se poser. On risque de se retrouver très vite dans la même situation qu'au moment des fermetures", nous a dit Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes Fsu.

"Cela sera-t-il suffisant pour éviter les fermetures ", se demande Guislaine David. Elle relève aussi le flou sur la définition des enseignants cas contacts et la procédure de fermeture des classes.

"Toutes ces choses demandées depuis des mois, on devrait avoir les réponses depuis 15 jours". Les instructions officielles vont arriver dans les écoles et établissements au dernier moment...

François Jarraud

[La vaccination prioritaire des enseignants est la norme](#)